

Ordre du jour :

- 1) Reconstruction des collèges Maroc Huchepie et Henri Lefeuve ;
- 2) Schéma routier départemental ;
- 3) Retour sur la mise en place du Comité consultatif des riverains du Circuit ;
- 4) Bilan du soutien du Département au canton en 2015 et 2016 ;
- 5) Répartition de la dotation cantonale associative ;
- 6) Questions diverses.

**1°) Reconstruction des collèges Maroc Huchepie et Henri Lefeuve**

Dans le cadre du contrat de Partenariat Public - Privé (PPP) pour la reconstruction de 4 collèges dont Henri Lefeuve à Arnage et Maroc Huchepie au Mans, Bouygues Bâtiment Grand Ouest, a signé, avec le Conseil départemental de la Sarthe, le projet de protocole d'occupation des sites des collèges de l'agglomération mancelle.

Devant l'importance de reconstruire 4 collèges dont Arnage et Maroc Huchepie, le Département a fait le choix en 2015 d'externaliser la maîtrise d'ouvrage des collèges concernés, via un contrat de PPP. Lors du lancement de cette procédure, nous avons voté favorablement en indiquant que ce vote n'était pas un blanc-seing et que notre vote définitif pourrait varier en fonction de la façon dont le dossier serait suivi et de son cadre financier.

Eussions-nous été en responsabilité que nous n'aurions pas fait ce choix du PPP. Pour autant, nous avons également indiqué que nous refusions d'aborder ce dossier d'un point de vue doctrinal. Après plus d'une année de procédure, nous sommes rassurés par les réponses obtenues à nos multiples questions : les collèges resteront la propriété du Département dès leur livraison, les personnels TOS seront des agents du Département. De même, qu'un collège soit reconstruit en PPP ou réhabilité dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre, l'équité de traitement sera de mise. Enfin, des garde-fous financiers ont été annoncés.

Constatant la solidité du dossier et tenant compte de l'intérêt général, nous avons voté en faveur de ce PPP lors de la séance du 16 décembre 2016.

Première étape, les demandes de permis de construire ont été déposées le 29 décembre 2016. La conception de projet et la préparation de chantier dureront 7 mois. Les travaux devraient démarrer dès l'été 2017 pour s'achever en juillet 2019.

Pendant toute la durée du chantier, les collèges continueront de fonctionner de manière identique en dispensant leur enseignement aux élèves et en accueillant le même nombre d'élèves qu'avant les travaux. L'équipe chantier, en collaboration avec les directions de chaque établissement, s'organisera pour que les locaux d'enseignement et les surfaces de récréation, y compris le préau, permettent de poursuivre l'activité normalement.

Les flux élèves, personnel et chantier seront séparés par une zone de chantier protégée, fermée, balisée et interdite à tout personnel hors chantier. Afin de ne pas déranger l'équipe pédagogique et les élèves avec le bruit et les poussières, les phases de démolition se dérouleront pendant les périodes de vacances.

A partir du 1er mars, date de la première réunion, chaque direction d'établissement sera rencontrée par l'équipe travaux afin de présenter le planning détaillé et valider les contraintes de chaque site. A l'issue de ces réunions, le Département organisera en collaboration avec les collèges une communication auprès des conseils d'administration, parents d'élèves et communauté éducative.

En phase chantier, des réunions régulières seront organisées entre l'équipe travaux et la direction des établissements pour visiter le chantier et présenter l'avancement des travaux ainsi que les échéances à venir. Les élèves seront également associés à ces visites de chantier et pourront voir, à travers des fenêtres ouvertes sur le chantier, la réalisation des travaux.

- Question : Quelle prise en compte de l'environnement ?  
⇒ La conception architecturale et technique semble être de qualité et cherche à répondre pleinement aux attentes du Département en affichant une forte ambition énergétique avec le label EFFINERGIE. De même, les projets présentent une exigence environnementale élevée avec le certificat de niveau Haute Qualité Environnementale (HQE) excellent.
- Question : Le mobilier sera-t-il changé ?  
⇒ L'ensemble du mobilier sera neuf. L'ancien mobilier sera récupéré pour équiper des collèges qui ont besoin de mobilier supplémentaire.
- Question : Comment expliquer le coût qui paraît assez élevé ?  
⇒ Grâce aux économies d'échelles, le coût global du projet est très compétitif. La proposition est inférieure de 42 M€ par rapport aux estimations. Il en coûtera 125,6 millions d'euros soit 6,3 millions d'euros par an, rémunération versée à partir de la mise en service des collèges, et pendant toute la durée restante du contrat au partenaire privé. Le prix de construction des collèges est dans la fourchette basse des prix constatés dans d'autres départements.
- Question : Que dire de l'internat à Arnage ?  
⇒ La grande nouveauté, ce sera la création d'un internat sur le site d'Arnage. Ce sera le seul du département dans un collège public. Il devrait permettre à d'assurer la scolarisation d'enfants dont les parents ont des horaires compliqués ou parce que les familles rencontrent des difficultés sociales. C'est également une aubaine pour les sections de sport-études athlétisme et judo. Le nouvel internat pourrait bénéficier du label Internat d'excellence. Dans lequel les élèves bénéficient d'un accompagnement pédagogique et éducatif, d'activités sportives et culturelles.
- Question : Qu'en est-il des autres collèges du canton ?  
⇒ La restauration scolaire du Collège d'Arnage est assurée par le Conseil départemental depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 qui a pris le relais de la municipalité d'Arnage. Par contre, cela a conduit à l'application d'un tarif unique alors que les familles profitaient auparavant de la tarification sociale mise en place par les élus d'Arnage.  
⇒ Le déploiement du Plan numérique se poursuit. Les deux nouveaux collèges en bénéficieront dès leur ouverture en 2019. Le déploiement des nouveaux matériels informatique est programmé en 2017 en ce qui concerne le Collège Vauguyon suite à notre intervention.  
⇒ Le Conseil départemental lance une expérimentation d'une régie maintenance sur 10 collèges du Mans en mutualisant les moyens existants.  
⇒ Plusieurs travaux sont programmés en 2017 pour le collège Vauguyon : mise en accessibilité du bâtiment d'enseignement avec création d'un ascenseur (472 000 €), réaménagement des bureaux de la vie scolaire (15 000 €), clôtures et portails (90 000 €).

⇒ Les travaux de restructuration du Collège Les Sources ont été repoussé de plusieurs années. Cette décision ne nous convient pas et nous entendons faire changer d'avis la majorité départementale.

## **2°) Schéma routier départemental**

L'assemblée départementale a approuvé les 13 et 14 décembre 2012 le schéma routier qui propose les principaux projets d'investissement à mener dans les années à venir, ainsi qu'un programme pluriannuel d'opérations devant concourir à l'amélioration de la sécurité sur les routes départementales.

Après plus de trois ans de mise en œuvre, le Département a estimé nécessaire d'en tirer un premier bilan et d'examiner son actualisation pour tenir compte de l'évolution du contexte général, du trafic et de l'accidentalité. Ainsi, la mise à jour du schéma routier a permis d'ajuster la liste des aménagements à inscrire en tenant compte des contraintes budgétaires et des enjeux routiers liés au développement du territoire.

Plusieurs projets concernant le canton Le Mans 6 ont été retenus. Le plus important est la poursuite de la modernisation de la RD 92 (Arnage – Ruaudin via Leroy-Merlin) à l'intérieur du grand Circuit des 24 heures entre les carrefours de Beauséjour et du Cormier (2,6 M€). Par contre, le projet de déviation d'Arnage via Ponthibaut a été définitivement abandonné.

- Question : Pourquoi le Département n'envisage pas de retraiter la route de Tours entre la déviation Sud-Est et la ZAC du Cormier notamment à hauteur des carrefours à hauteur du MMArena et de Family Village ?  
⇒ On peut, en effet, le regretter. Pour autant, il convient de rappeler que le réaménagement du giratoire de Family Village est prévu à la charge de l'aménageur dans le cadre de l'extension de cette zone d'activité.

## **3°) Retour sur la mise en place du Comité consultatif des riverains du Circuit**

Sur notre proposition, un Comité consultatif des riverains du Circuit des 24 heures a été mis en place. Une première réunion s'est tenue le mercredi 8 février 2017. Voir le compte-rendu de cette première réunion en annexe.

Les échanges avec les membres du Conseil cantonal permettent d'évoquer plusieurs questions :

- Nettoyage des abords du circuit après les manifestations ;
- Surveillance de la qualité de l'air ;
- Suivi des conclusions du rapport AZICMUT sur les nuisances sonores ;
- Renouvellement de l'arrêté d'homologation du Circuit sans concertation ;
- Reprise des runs motos.

## **4°) Bilan du soutien du Département au canton en 2015 et 2016**

Voir le document figurant dans le dossier préparatoire.

## **5°) Répartition de la dotation cantonale associative**

Depuis 2016, chaque canton dispose d'une enveloppe calculée en fonction du nombre d'habitants avec 0,72 € par habitant. En 2017, notre canton bénéficiera donc d'une dotation de 20 155 € soit une somme en baisse de 25% par rapport aux anciennes modalités de calcul des dotations.

La dotation cantonale est destinée à soutenir des manifestations présentant un caractère cantonal, participant à l'animation du canton ou s'exerçant au bénéfice des habitants du canton. Pour pouvoir bénéficier d'une subvention cantonale, chaque association devait déposer un dossier complet avant le 31 janvier.

Pour établir la répartition, nous avons acté les principes suivants :

- Examen de tous les dossiers ;
- Etude de l'impact de l'action présentée sur les habitants du canton ;
- Prise en compte de l'importance du public concerné, notamment du public jeune ;
- Importance du caractère innovant du projet ou de l'action.

Le montant de la subvention tiendra compte de tous ces critères. Le montant minimal d'une subvention est fixé à 150 €, le montant maximal à 1 200 €. La subvention ne se limitera pas à participer au simple fonctionnement ordinaire de l'association. Elle est accordée à un projet défini, une action précise qui doivent être présentés avec son budget spécifique.

Après échanges, les membres du Conseil cantonal actent la répartition suivante :

<b>ASSOCIATION</b>	<b>OBJET DE LA SUBVENTION</b>	<b>MONTANT ATTRIBUÉ</b>
Activités Loisirs des Cheminots du Mans	Organisation d'une porte ouverte pour porter à la connaissance de tous publics l'existence nouvelle section jeux et simulations. Tenue d'un stand au festival des jeux de l'esprit.	<b>150 €</b>
AFT des Quartiers Sud	Organisation d'un tournoi de foot pour les jeunes de 7 à 10 ans.	<b>250 €</b>
AGAG Arnage	Animation de la base de loisirs de la Gèmerie à Arnage pendant l'été.	<b>600 €</b>
AGFEPA	Organisation de la fête des 4 écoles publiques d'Arnage.	<b>200 €</b>
AIF du Soleil	Organisation d'un marché de Noël.	<b>500 €</b>
Amicale CNL des locataires Ronceray Glonnières	Animations des quartiers Sud (carnaval, balcons fleuris...)	<b>350 €</b>
Amis de la Médiathèque Sud	Développer la lecture. Animation d'ateliers avec des écrivains.	<b>150 €</b>
Asso. Culture et Bibliothèque pour tous	Bibliothèque des Bigarreux : prêt de livres aux adultes et aux jeunes pour promouvoir la littérature.	<b>150 €</b>
Asso. de Solidarité des retraités du Mans	Rompres l'isolement des personnes immigrées vieillissantes. Accompagner les personnes immigrées dans les démarches administratives.	<b>150 €</b>
Asso. Mouvement Vie Libre	Continuité dans l'aide aux personnes en difficulté avec l'alcool. Accompagnement avant, pendant et après les soins et soutien aux familles. Création d'un groupe "femmes".	<b>150 €</b>
Assoc. Les Petits Débrouillards	Cofinancement des actions menées dans le Quartier de Vauguon.	<b>500 €</b>
Assoc. Les Tasse-Cailloux	Organisation des 100 km Audax les 28 et 29 octobre 2017.	<b>150 €</b>
Assoc. Sportive Collège Le Ronceray	Projet "Océan" : fédérer les élèves assidus aux phases de championnat, d'entraînements et de formation autour d'un projet collectif sur la découverte du littoral.	<b>350 €</b>
Assoc. Sportive Collège Les Sources	Poursuivre le développement de l'activité cirque.	<b>350 €</b>
Assoc. Sportive Collège Vauguon	Organisation d'une journée sur une base de loisirs pour faire découvrir aux élèves licenciés à l'asso. Des activités physiques de pleine nature.	<b>350 €</b>

Association de Quartier Maroc-Pavoine	Soutien aux nouvelles activités : tricot-thé et pétanque.	<b>300 €</b>
Association Mans Maroc	Organisation d'une manifestation culturelle intergénérationnelle : Fête de partage et solidarité pour tous publics dans un objectif de bien vivre ensemble.	<b>200 €</b>
Association sportive du Collège H. Lefeuve	Développement de la participation des jeunes aux activités.	<b>350 €</b>
Association sportive du collège Maroc-Huchepie	Mise en place d'un projet de formation de secouriste visant à encadrer les manifestations sportives UNSS.	<b>350 €</b>
C.O.C de la Sorcière d'Arnage	Organisation du carnaval d'Arnage + concours d'affiche.	<b>800 €</b>
CARBUR PERA	Acquisition de matériel pédagogique et de petit outillage de réparation de cyclos afin de développer les actions de prévention auprès des collèves, primaires, lycée, IME et ESAT.	<b>400 €</b>
Centre social des Quartiers Sud	Projet "Vivre ici et être ailleurs". Organisation de la fête de Quartier Cité des Pins et d'un bric à brac animé.	<b>1 200 €</b>
Club des Modélistes ferroviaires du Maine	Initiation à la réalisation d'un diorama ferroviaire pour les collégiens.	<b>350 €</b>
Club Sportif des Cheminots du Mans	Soutien aux différentes sections.	<b>600 €</b>
Club Sportif des Cheminots du Mans Section Hand	Enseigner la pratique du handball fauteuil pour PMR.	<b>200 €</b>
COCA Corrida	Faire découvrir le running aux enfants et aux familles. Augmenter la qualité des cadeaux aux participants et remercier les bénévoles.	<b>500 €</b>
Comité Jumelage et d'Echanges Internationaux Groupe MALI	Construction d'une classe du village MINFALA, commune de SAKOÏBA.	<b>500 €</b>
Compagnie Théadantcia	12ème création de l'association "Paris" avec besoins costumes, décors et sonorisation.	<b>300 €</b>
DA CAPO 72	Développement de la magie et de l'animation pour attirer plus de jeunes du quartier et de la ville. Développement des spectacles vers de l'illusion.	<b>500 €</b>
DEPAR	Montrer l'évolution de l'association depuis sa création (1997) et valoriser l'implication de tous ceux qui aident.	<b>375 €</b>
Maison des habitants - Arnage	Organisation d'un séjour pour adolescents. Sorties culturelles. Visites et découvertes pour personne en situation d'isolement.	<b>980 €</b>
Ecole d'enseignement artistique Django Reinhardt	Organisation d'un temps musical au sein des bars de la ville d'Arnage.	<b>600 €</b>
FSE Collège Les Sources	2 projets : "Jardinons à l'école" et "Des robots de concours".	<b>300 €</b>
Gymnastique Volontaire Eau Vive	Renouvellement et acquisition de matériel.	<b>300 €</b>
Harmonie des Chemins de Fer	Renouvellement de la tenue des musiciens.	<b>150 €</b>
Le Jardinier Sarthois	Transmission aux enfants des techniques de semis, de l'utilité des outils et de la connaissance du cycle de vie d'une plante.	<b>200 €</b>
Le Mans Sarthe Vélo	Stages de formation éducateurs et sportifs.	<b>500 €</b>
Lire à Arnage	Organisation d'un spectacle gratuit à destination du jeune public.	<b>700 €</b>
Ludothèque Planèt'Jeux	Médiation par le jeu auprès des habitants du canton Le Mans 6.	<b>400 €</b>
Maison Culturelle de la Langue Maternelle	Organisation d'un concert narratif "Perdu ma Langue" le 20 mai 2017.	<b>150 €</b>

MAT 72	Renouvellement des tenues.	<b>300 €</b>
MJC Plaine du Ronceray	Soutien à la création d'une fresque artistique sur un mur extérieur sur le côté du cinéma Le Royal.	<b>1 200 €</b>
Pétanque Amicale Club des Sources	Organisation d'un concours "découverte sport pétanque" pour les habitants du quartier des sSurces.	<b>300 €</b>
Polonia Sarthe	Participation aux cérémonies commémoratives en l'honneur des soldats polonais de l'Armée bleue.	<b>150 €</b>
Team RM Cycling	Organisation d'une journée rétro-vélo et organisation du critérium d'Arnage le 22 avril 2017.	<b>300 €</b>
Team Racing Kart d'Arnage	Participation au championnat de France et aux 24 H du Mans Karting.	<b>150 €</b>
Union Le Mans Sud	Féminisation du club - Formation d'éducateurs et d'arbitres.	<b>700 €</b>
Union Sportive des Glonnières	Développer la pratique du Football auprès des jeunes des Quartiers Sud.	<b>500 €</b>
US Arnage	Création d'une section sport adapté pour septembre 2017	<b>1 000 €</b>

## 6°) Questions diverses

Le Président du Comité de quartier du Grand Vauguyon et le maire d'Arnage évoquent les nuisances liées à l'activité de parachutisme sur l'aérodrome. Suite à ces interventions, un courrier a été adressé au Préfet et au Président du Conseil départemental à ce sujet.

Fait au Mans, le 15 mars 2017.